

**DECISION N°2018- 120 DU 11 JUIN 2018
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE A YVES LANSOY
POUR LA SIGNATURE DE LA DECISION DE PRISE DE POSSESSION DE LA
MAISON DARRET DE PARIS LA SANTE**

La directrice générale de l'agence publique pour l'immobilier de la justice,

Vu le décret n°2006-208 du 22 février 2006 modifié relatif au statut de l'agence publique pour l'immobilier de la Justice,

Vu la décision n°2017-149 du 18 juillet 2017, modifiée, portant délégation de signature,

Considérant l'absence de la directrice générale de l'agence publique pour l'immobilier de la justice sur la période du 16 au 23 juin 2018,

DECIDE

Article unique :

Madame Marie-Luce BOUSSETON, directrice générale de l'agence publique pour l'immobilier de la justice délègue sa signature à monsieur Yves LANSOY, directeur, adjoint à la directrice générale, pour signer la décision de prise de possession de l'opération de la Maison d'Arrêt de Paris La Santé.

Fait à Paris

La directrice générale,

Marie-Luce BOUSSETON